

D'importants dividendes économiques attendus de l'adhésion du Burundi à l'EAC

PANA, 02 décembre 2014 Bujumbura, Burundi - Un chemin de fer, des ports mais aussi des autoroutes transnationales sont autant de retombées socio-économiques dont va tirer profit le Burundi de son adhésion à la jeune Communauté est-africaine/East african community (CEA/EAC) de libre échange, apprend-on de source officielle à Bujumbura. La patience est cependant de mise, étant donné que certains de ses projets sont encore à l'état de conception, les autres au niveau du montage des financements et dans le meilleur des cas au niveau d'exécution, selon le premier vice-président du Burundi, Prosper Bazombanza, de retour, lundi soir, du 3^e sommet des chefs d'Etat de l'EAC, à Nairobi, au Kenya.

La rencontre était destinée à l'évaluation de l'avancement des projets communs au Burundi, au Rwanda, au Tanzanie, au Kenya et à l'Ouganda qui avaient été retenus lors du précédent sommet, après la même source du Burundi, des études sont en cours pour l'agrandissement des ports lacustres de Bujumbura, la capitale du pays et de Rumonge par lesquels passent une partie importante des marchandises à l'exportation et l'importation des marchandises, comme le ciment, le fer à béton, les hydrocarbures ou encore les aliments en provenance ou à destination de la Zambie, de la Tanzanie et de la République démocratique du Congo. Un chemin de fer fait également l'objet d'études et de levée des fonds pour l'écoulement facile du nickel burundais vers des marchés extérieurs, via la voisine. Les travaux de lancement du projet d'extraction des gisements de 150 millions de tonnes de nickel estimées, ont eu lieu au mois d'octobre 2014 à Musongati, une région du Sud du Burundi, frontalière de la Tanzanie. Un projet d'autoroute est également avancé au niveau des études pour relier le Burundi à la Tanzanie qui est la bouée de sauvetage d'un pays enclavé à plus de 1.200 kilomètres des premiers grands océans. D'autres routes modernes sont prévues pour relier entre elles les différentes régions encore enclavées du pays et seront construites suivant les normes les plus exigeantes de la Communauté est-africaine. Du béton bitumé et une largeur au moins sept mètres sont exigés aux constructeurs de routes dans la zone EAC de plus de 120 millions de consommateurs potentiels.